

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02134 Numéro SIREN : 445 047 194 Nom ou dénomination : B.B.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 55246



20190552462018

DATE DEPOT : 03/07/2019

N° DE DEPOT : 55246

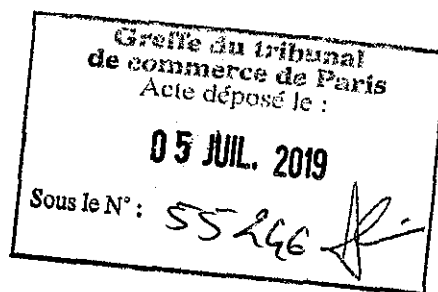
N° GESTION : 2003B02134

N° SIREN : 445047194

DENOMINATION : B.B.L.

ADRESSE : 6 r de l'Amiral de Coligny 75001 Paris

MILLESIME : 2018



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 AVRIL 2019**

Affectation

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4 925 483,61 Euros en report à nouveau, le portant ainsi à la somme de (-) 11 731 401,61 Euros

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.L.', is written over a faint, rectangular stamp. The stamp contains the text 'SOCIÉTÉ PARITAIRE' and 'S.A. A RESPONSABILITÉ LIMITÉE'.



FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

BBL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 040 000 €
Siège social : 6 rue de l'Amiral de Coligny, 75001 PARIS
R.C.S : PARIS 445 047 194

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Exemplaire destiné au Greffe



4 rue Fernand Forest
BP 90825
43008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 470 110

22 mail Pablo Picasso
44000 NANTES
+33 (0)2 40 953 679

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



BBL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 040 000 €
Siège social : 6 rue de l'Amiral de Coligny, 75001 PARIS
R.C.S : PARIS 445 047 194

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'associée unique de la Société à Responsabilité Limitée BBL

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée BBL relatifs à l'exercice de mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

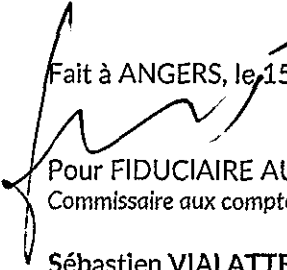
RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

- Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.



Fait à ANGERS, le 15 avril 2019

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Sébastien VIALATTE
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BBL
Société à responsabilité limitée

31/12/2018

GROUPE ERAM
ENTREPREND AVEC BONHEUR DEPUIS 1927

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	663 902	329 609	334 294	172 132
Fonds commercial	2 480 322		2 480 322	3 010 322
Autres immobilisations incorporelles	400 000	45 735	354 265	480 492
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	3 544 224	375 343	3 168 881	3 662 946
Terrains				
Constructions	577 202	340 035	237 167	408 551
Installations techniques, matériel	113 265	93 389	19 876	47 551
Autres immobilisations corporelles	967 031	815 242	151 789	327 354
Immobilisations en cours				29 602
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 657 498	1 248 666	408 832	813 058
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	22 000		22 000	22 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	103 068		103 068	126 818
TOTAL immobilisations financières	125 068		125 068	148 818
Total Actif Immobilisé (II)	5 326 790	1 624 009	3 702 781	4 623 621
Matières premières, approvisionnements	76 800		76 800	83 587
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 299 649	2 692 843	6 606 806	7 188 031
TOTAL Stock	9 376 449	2 692 843	6 683 606	7 271 618
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 261 281	159 881	1 101 400	1 602 476
Autres créances	671 836		671 836	539 017
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 933 117	159 881	1 773 236	2 141 493
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	50 821		50 821	90 010
TOTAL Disponibilités	50 821		50 821	90 010
Charges constatées d'avance	391 915		391 915	123 548
TOTAL Actif circulant (III)	11 752 302	2 852 724	8 899 576	9 626 669
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à V)	17 079 092	4 476 733	12 602 359	14 251 491

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 3 040 000)	3 040 000	3 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	675	675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	675	675
Report à nouveau	-6 805 918	-2 871 453
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 925 484	-3 934 465
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-8 690 727	-3 765 243
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	165 000	199 000
Provisions pour charges	15 459	15 260
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	180 459	214 260
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		300 576
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	16 764 879	13 434 605
TOTAL Dettes financières	16 764 879	13 735 181
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 748	124 511
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 710 266	2 995 874
Dettes fiscales et sociales	413 324	609 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	157 410	327 237
TOTAL Dettes d'exploitation	4 347 748	4 057 293
Produits constatés d'avance		10 000
TOTAL DETTES (IV)	21 112 627	17 802 474
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	12 602 359	14 251 491

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	12 237 117	501 107	12 738 224	17 061 943
Production vendue biens	50 302	58	50 360	127 942
Production vendue services	63 050	80	63 130	110 038
Chiffres d'affaires nets	12 350 469	501 244	12 851 714	17 299 924
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 611	11 228
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 487 626	521 384
Autres produits			1 924	637
Total des produits d'exploitation (I)			14 342 875	17 833 173
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 900 948	11 735 314
Variation de stock (marchandises)			-1 131 466	-1 335 390
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			171 277	249 634
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			6 787	28 863
Autres achats et charges externes			6 057 680	6 798 500
Impôts, taxes et versements assimilés			87 755	124 741
Salaires et traitements			1 313 867	1 594 510
Charges sociales			495 420	629 886
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	284 424	339 728
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	2 774 689	1 146 004
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	199	193 000
Autres charges			321 227	69 110
Total des charges d'exploitation (II)			18 282 908	21 573 900
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 939 933	-3 740 728
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				3 180
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			11 375	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				9 699
Total des produits financiers (V)			11 375	12 879
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			258 473	140 933
Différences négatives de change				1 313
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			258 473	142 246
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-247 098	-129 366
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)			-4 187 031	-3 870 094

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	262 018	46 818
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 000	34 317
Total des produits exceptionnels (VII)	269 018	81 134
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	186 250	67 410
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	605 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	217 549	78 094
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 008 799	145 505
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-739 780	-64 371
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 328	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 623 268	17 927 166
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 548 751	21 881 651
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-4 925 484	-3 934 465

Les informations ci-après constituant l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 12 602 359,38 EUR et le résultat s'élève à -4 925 483,61 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation.

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2019 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés .

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 18 une valeur de 2 480 322 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des dépréciations sur les participations de diverses filiales sont comptabilisées au 31 12 2018 pour un montant 0 €

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions réglementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,62 % au 30/11/2018 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 43%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table règlementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2018 tient compte :

- une dotation de provision d'exploitation pour 199 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu

Couvertures de change

Les Couvertures à Terme réalisées sur le Dollar sont comptabilisées à échéance, sur la base du cours comptant, plus ou moins le report/déport, soit le cours à terme

Au 31 Décembre 2018, les couvertures à terme (CAT) mises en place à échéance 2019, relatives aux achats des produits chaussures et vêtements sont de :

- 408 000 USD pour les produits de la saison ETE 2019

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Autres informations

CICE:

Le CICE 2018 s'élève à 22 882.89 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	4 029 851		148 773
		Terrains			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		732 355		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 674		19 591
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		459 299		1 870
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		648 809		13 049
	Emballages récupérables et divers				
		Immobilisations corporelles en cours	29 602		
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)	1 963 738		34 511
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	22 000		
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	126 818		26 960
		TOTAL (IV)	148 818		26 960
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 112 407		210 244
Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		634 400	3 544 224
		Terrains			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			155 153	577 202
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			113 265
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			71 804	389 366
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			84 192	577 666
	Emballages récupérables et divers				
		Immobilisations corporelles en cours		29 602	
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)		340 751	1 657 498
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			22 000
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières		50 710	103 068
		TOTAL (IV)		50 710	125 068
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 825 861	5 326 790

Amortissements

Cadre A							SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement (I)										
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				321 171	37 838	29 400	329 609			
Terrains										
Constructions	Sur sol propre									
	Sur sol d'autrui									
	Installations générales, agencements			323 804	171 384	155 153	340 035			
Installations techniques, matériels et outillages				46 123	47 266		93 389			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers			278 161	94 559	71 804	300 916			
	Matériel de transport									
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			502 593	95 925	84 192	514 326			
	Emballages récupérables et divers									
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				1 150 681	409 194	311 149	1 248 686			
TOTAL GENERAL (I + II + III)				1 471 851	447 032	340 549	1 578 274			
Cadre B							VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos		DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice		
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel				
Frais étab										
Autres										
Terrains										
Constructions :										
sol propre										
sol autrui										
install.										
Autres immobilisations :										
Inst. techn.										
Inst gén.										
M. Transport										
Mat bureau.										
Emball.										
CORPO.										
Acquis. de titres										
TOTAL										
Cadre C				Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	199 000	55 000	89 000	165 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	15 260	199		15 459
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	214 260	55 199	89 000	180 459
Provisions sur immobilisations incorporelles	45 735			45 735
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	980 152	2 692 843	980 152	2 692 843
Provisions sur comptes clients	456 042	81 846	378 007	159 881
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	1 481 929	2 774 689	1 358 159	2 898 459
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 696 189	2 829 888	1 447 159	3 078 918
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 774 888	1 440 159	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		55 000	7 000	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières			103 068		103 068
TOTAL DES CRÉANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			103 068		103 068
Clients douteux ou litigieux			308 773	308 773	
Autres créances clients			952 508	952 508	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			1 487	1 487	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		147 618	147 618	
	Taxe sur la valeur ajoutée		96 811	96 811	
	Autres impôts		9 146	9 146	
	Etat - divers				
Groupes et associés			210 433	210 433	
Débiteurs divers			206 341	206 341	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			1 933 117	1 933 117	
Charges constatées d'avance			391 915	391 915	
TOTAL DES CREANCES			2 428 100	2 325 032	103 068
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			16 764 879	15 823 378	806 548	134 953
Fournisseurs et comptes rattachés			3 710 266	3 710 266		
Personnel et comptes rattachés			119 915	119 915		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			91 934	91 934		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		147 078	147 078		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		54 397	54 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			607	607		
Autres dettes			223 551	223 551		
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			21 112 627	20 171 126	806 548	134 953
Emprunts souscrits en cours d'exercice			300 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			524 501			

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	15 459	15 260
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	15 100 750	10 331 844
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	15 116 209	10 347 104
Total actif d'impôt futur	5 038 736	3 449 035
Situation nette	5 038 736	3 449 035

(1) Taux d'impôt :	34,43	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	463
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 748
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	560 612
Dettes fiscales et sociales	110 480
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	143 643
Total	881 946

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	115 132
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	174 991
Disponibilités	
Total	290 123

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CCA FRAIS DE DEPLACEMENT	391 240 675		
TOTAL	391 915		

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	16000			16 000	190
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	16 000			16 000	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	12 738 224	17 061 943	-25,34%
Production vendue biens	50 360	127 942	-60,64%
Production vendue services	63 130	110 038	-42,63%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	12 350 469	16 590 223	-25,56%
Chiffres d'affaires nets-Export	501 244	709 700	-29,37%
Chiffres d'affaires nets	12 851 714	17 299 924	-25,71%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-4 187 031	
Résultat exceptionnel	-739 780	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-4 926 812	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités- Amendes	1 070	
Divers	185 407	58 376
Différence de caisse	-227	
Différence de règlements	0	0
Cession Mise au Rebut	767 549	
Litige	55 000	7 000
Reintégration Marque Mellow Yellow suite CF		200 000
Degrevement CVAE 2014		3 642
TOTAL	1 008 799	269 018

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	10	24			10	24
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens	3				3	
Employés	3	9			3	9
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	16	33			16	33

L'effectif moyen du personnel est de : 16,00 .

Liste des filiales et participations

[illegible]

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100%

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes